



École Fernand-Seguin
10050 avenue Durham
Montréal • Québec • H2C 2G4
Téléphone : 514 596-5200
fseguin@csgm.qc.ca

Juin 2021

FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

Chers parents,

Dans le cadre de la loi sur l'Instruction publique, il est prévu à l'article 7 que l'élève a droit à la gratuité des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement. Ce droit à la gratuité ne s'étend pas aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe. Aussi, les crayons et autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique.

Voici donc la liste des frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2020-2021. À titre d'information, les cahiers d'activités seront achetés par l'école.

3^e année

Frais exigés	Prix
Panache (Univers social)	14,20
Matcha A et B (Mathématique)	19,45
Jazz A et B (Français)	19,45
Matériel reproductible	10,00
Agenda	7,15
Matériel pour dessiner et découper : carton	4,00
Faire un chèque pour le total :	74,25 \$

Pour le paiement, vous recevrez en juillet l'état de compte ainsi que les modalités de paiement, via Mozaïk.